

L'ADIL réunit l'État, les collectivités locales, Action Logement, des organismes d'intérêt général, des professionnels publics et privés concourant au logement et des représentants des usagers.

Agréée par l'État, l'ADIL s'appuie sur le centre de ressources de l'ANIL (Agence nationale pour l'information sur le logement) et vous offre un conseil complet, neutre et gratuit sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales concernant votre logement.

Construisez votre projet avec votre ADIL.



L'ADIL vous aide à prendre les bonnes décisions en vous apportant tous les éclairages nécessaires. Avant de vous engager, consultez-la.

ADIL de l'Aude
28 avenue Claude Bernard
11000 CARCASSONNE
du Lundi au Vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h



NOUS CONTACTER

Par téléphone : 04 68 11 56 20

Pour un premier niveau de conseil, permanence Téléphonique :
le Lundi de 14h à 17h
du Mardi au Vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h

Par e-mail : info@ADIL11.fr

NOUS RENCONTRER

(sur rendez-vous)

Castelnaudary : 4ème Mardi du mois
Carcassonne :

Maison de l'Architecture et de l'Environnement :
Tous les jours

Caisse d'Allocations Familiales : 3ème Mardi du mois

Mairie : 1er et 3ème Jeudi après-midi du mois

PRÉAU : Jeudi matin

Lézignan-Corbières : 2ème Mardi du mois

Limoux : 1er Lundi du mois

Narbonne :

Maison de l'Habitat :

Vendredi et dernier Mardi du mois

Caisse d'Allocations Familiales :

3ème Mardi du mois

Piège-Lauragais-Malepère :

Bram - Belpech : 3ème Lundi du mois

Pyrénées Audoises :

Permanence Tournante : Bimestrielle

Région Lézignanaise :

Permanence tournante : 1er Mardi du mois

INTERNET : www.ADIL11.org

Réseaux Sociaux :

Facebook/LinkedIn :

ADIL de l'Aude



Louer, acheter, construire, faire des travaux ...

Frappez à la bonne porte

Votre ADIL
vous apporte
une information
complète,
neutre et gratuite
sur toutes
les questions
de logement



Document mis à jour en avril 2015 - IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique.



Louer, acheter, construire, faire des travaux..., les conseillers d'ADIL répondent gratuitement et en toute objectivité à toutes vos questions liées au logement.

Ils vous apportent des réponses complètes et adaptées à votre situation.

LOCATION



Bail, état des lieux, loyer et charges, diagnostics, réparations locatives, demande de logement social, dépôt de garantie, aides aux locataires, colocation, congé ...

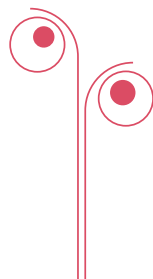
QUALITÉ DE L'HABITAT

Réglementation sur la décence et l'insalubrité, habitat indigne, droit des occupants, diagnostic, amiante/plomb/termites, bruit ...



FISCALITÉ

Revenus fonciers, investissement locatif, impôts locaux, TVA, droits de mutation, crédits d'impôt ...



ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ

Achat ou vente d'une maison, d'un lot de copropriété, financement d'un projet d'accession, aides nationales et locales à l'accession, contrat de construction, d'entreprise, de maîtrise d'œuvre, de prêt, diagnostics, garanties ...



DIFFICULTÉS FINANCIÈRES LIÉES AU LOGEMENT OU D'ACCÈS AU LOGEMENT

Impayés de loyers ou d'échéances de prêt, prévention des expulsions, DALO / DAHO ...



COPROPRIÉTÉ

Fonctionnement d'une copropriété, assemblée générale, conseil syndical, syndic, travaux, charges, financement, règles de majorité, difficultés de gouvernance, achat en copropriété ...

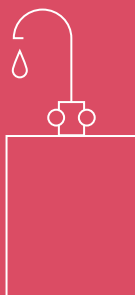


TRAVAUX DE RÉNOVATION, D'AGRANDISSEMENT, D'ADAPTATION

Aides pour l'amélioration de la performance énergétique du logement ou son adaptation au handicap, réglementation pour réaliser des travaux en maison individuelle ou en copropriété, contrats de travaux, assurances ...

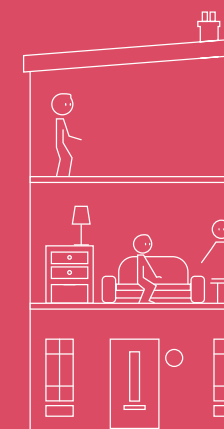
ASSURANCES

Pour un emprunt, une construction, une habitation, des travaux, en tant que locataire, propriétaire ou bailleur, en cas de sinistre ...



URBANISME

Règles nationales et locales, permis de construire, déclaration de travaux, servitudes, règles de mitoyenneté et de voisinage ...



Locataires, propriétaires ou en recherche d'un logement, l'ADIL répond à toutes vos questions de manière neutre et gratuite.